

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

▶ FOYERS EDUCATIFS MIXTES

AVRIL 2024

SOMMAIRE

LE CADRE D'INTERVENTION	P 3
LES FOYERS.....	P 10
Foyer Painlevé.....	P 16
Foyer Mermoz.....	P 22
Foyer Tourterelles	P 29
Faits Saillants	P 35
L'APMN	P 39
Faits saillants	P 54
ELEMENTS TRANSVERSAUX	P 57
PERSPECTIVES	P 59

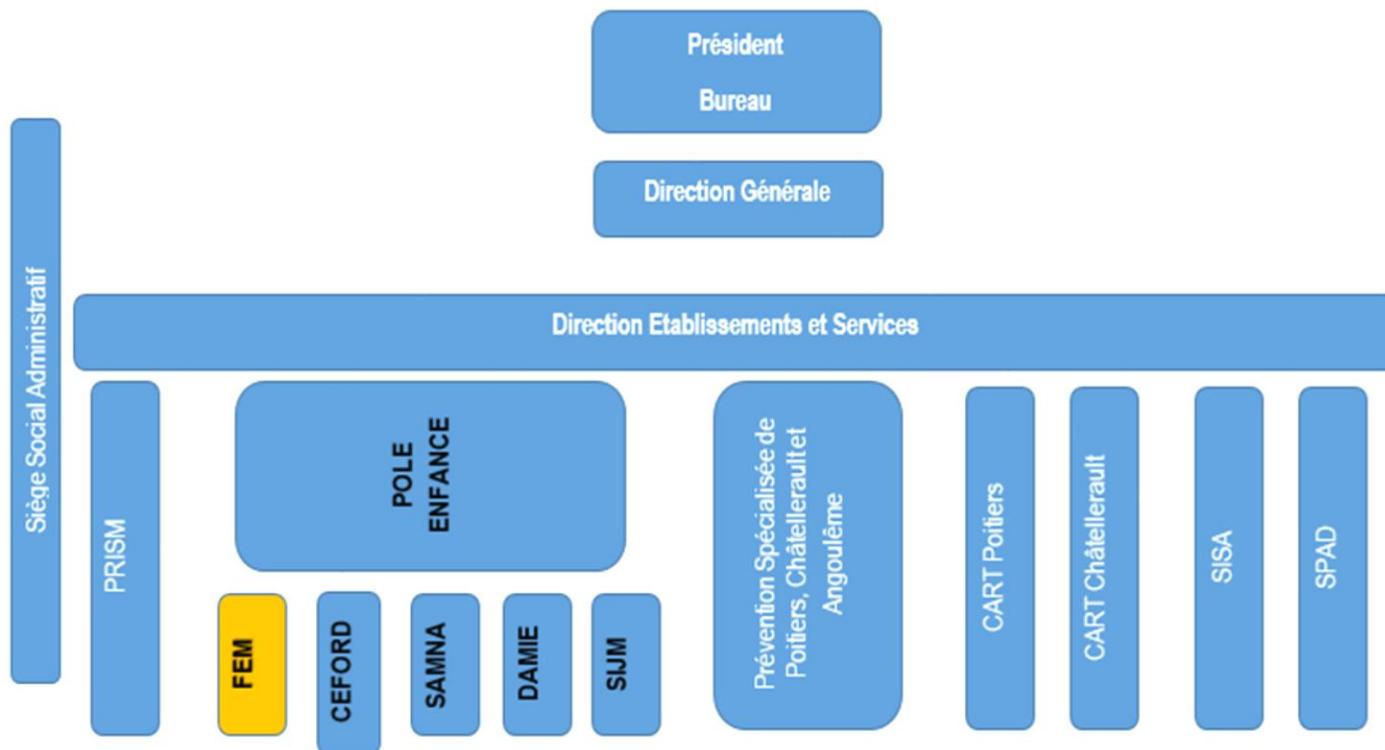
LE CADRE D'INTERVENTION

Organigramme ADSEA86



Association Départementale
Pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte
8 Allée du Parchemin 86180 BUXEROLLES
Tel : 05 49 61 06 00

Organigramme de l'ADSEA



Présentation du Pôle Enfance

FEM

Foyers Educatifs Mixtes

Internat spécialisé de 51 places, situé à Châtelleraut, habilité justice et aide sociale à l'enfance concourant à la protection de l'enfance, accueillant des mineurs et des jeunes majeurs (garçons et filles) confiés à l'établissement par le juge des enfants ou le service de l'aide Sociale à l'Enfance.

CEFORD

Centre Educatif de Formation Départemental

Etablissement situé à Naintré, habilité à accueillir de jour, des mineur(e)s âgé(e)s de 14 à 18 ans avec la possibilité d'une prolongation jeune majeur jusqu'à 21 ans. Les adolescents sont confiés par le Juge des Enfants, les services de l'Aide Sociale à l'Enfance ou sur proposition de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Présentation du Pôle Enfance

DAMIE

Dispositif d'Accueil pour Mineur Isolé Etranger

Dispositif ayant pour objectif d'accueillir sur le territoire de la Vienne (Poitiers et Châtellerauld) 34 mineurs non accompagnés, filles ou garçons, âgés de 15 à 18 ans et de développer des modalités d'accompagnements spécifiques, adaptées aux problématiques de ce public. Les jeunes sont confiés au service par l'ASE dans le cadre de l'assistance éducative, d'une tutelle d'Etat ou d'un contrat jeune majeur.

SAMNA

Service d'Accueil pour Mineurs Non Accompagnés

Service ayant pour objectif d'accueillir sur l'ensemble du territoire de la Vienne, 70 mineurs non accompagnés, filles ou garçons, âgés de 15 à 18 ans et de développer des modalités d'accompagnements spécifiques, adaptées aux problématiques de ce public. Les jeunes sont confiés au service par l'ASE dans le cadre de l'assistance éducative, d'une tutelle d'Etat ou d'un contrat jeune majeur.

SIJM

Service d'Insertion Jeune Majeur

Le service accueille sur l'ensemble du territoire de la Vienne 72 jeunes garçons ou filles âgé(e)s de 18 à 21 ans, en Contrat Jeunes Majeurs (art. L221 du CASF) ayant acquis les fondamentaux de l'autonomie et de l'insertion sociale, et inscrits dans un projet professionnel. Les objectifs d'accompagnement sont de finaliser le travail sur l'autonomie et de concrétiser la sortie du dispositif MNA (Mineurs Non Accompagnés). Les jeunes sont accueillis dans des appartements individuels (48 sur tout le département, selon le lieu de vie et le projet du jeune), mais aussi « partagés », pouvant intégrer trois jeunes avec chambre individuelle et espace commun (6 sur Poitiers et communes alentours et 2 sur Châtellerauld). L'équipe éducative est chargée de renforcer les modalités d'évolution du jeune en terme d'insertion, sur le plan administratif et de la vie quotidienne, avec les organismes de droit commun.

Missions

- ▶ Foyer PAINLEVÉ
 - ▶ 12/15 ans,
 - ▶ 6 places,
 - ▶ Structure accueil type familial,
 - ▶ 24h/24h

FOYERS ÉDUCATIFS MIXTES

(51 places)

- ▶ Service APMN
 - ▶ 16/21 ans,
 - ▶ 24 places (15 APMN et 9 MNA)
 - ▶ Accompagnement à partir d'hébergements diversifiés, sur tout le département
 - ▶ Soutien de l'autonomie qui conduit à l'indépendance
 - ▶ Valorisation des compétences familiales
 - ▶ Permanence du service 24h/24 et 7j/7

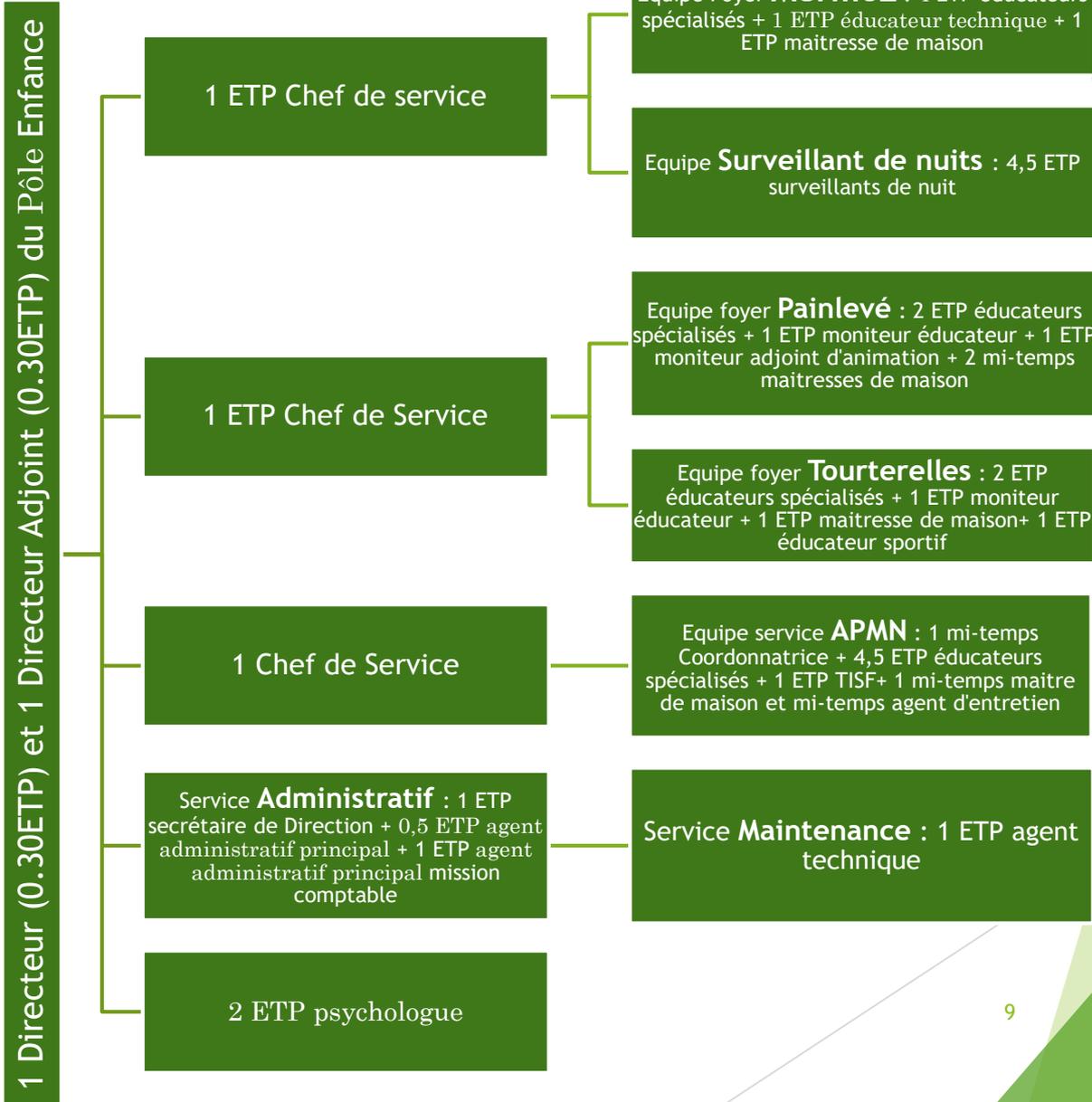
- ▶ Foyer TOURTERELLES
 - ▶ 16/18 ans, voire Jeunes Majeurs
 - ▶ 10 places
 - ▶ Accueil moins contenant mais plus responsabilisant, accompagnement éducatif vers l'autonomie
 - ▶ 24h/24

- ▶ Foyer MERMOZ
 - ▶ 15/17 ans,
 - ▶ 11 places,
 - ▶ Notion d'autonomie
 - ▶ Projets scolaires
 - ▶ 24h/24

Textes de référence

Articles L221.2, 221.4 et 221.6 du Code de l'Action Sociale et des Familles	Aide Sociale à l'Enfance
Ordonnance du 23/12/1958 relative à l'assistance éducative ▶ articles 375 à 375-8 et suivants du Code Civil, Articles 1181 et suivants du nouveau code de Procédure Civile, ordonnance du 2 février 1945 ▶ décret n° 75-96 du 18 février 1975	Enfance délinquante Jeunes majeurs et mineurs émancipés
Loi du 2 janvier 2002	Rénovant l'action sociale et médico-sociale
Loi de mars 2007	Relative à la protection de l'enfance et à la prévention de la délinquance.

Organigramme des FEM



LES FOYERS

Explicatifs des résultats du compte administratif 2023 :

Synthèse FEM FOYERS

Charges autorisées :	1 827 124,00€
Charges brutes réalisées :	2 003 925,75€
Produits réalisés :	1 960 238,62€
Résultat comptable :	-43 687,13€
Reprise résultat N-2 :	20 402,00€
Neutralisation congés payés :	3 689,92€
Provisions indemnités retraite :	-13 530,53€
Résultat exercice :	-33 125,74€

Explicatifs des résultats du compte administratif 2023 :

Synthèse FEM FOYERS

FEM FOYERS	Alloué	Réalisé	Ecart
Charges GR1	135 307,00	204 039,43	-68 732,43
Charges GR2	1 366 995,00	1 476 318,00	-109 323,00
Charges GR3			
Total CHARGES	324 822,00	323 568,32	1 253,68
Activité GR1	1 827 124,00	2 003 925,75	-176 801,75
Recettes GR2	1 795 517,00	1 889 431,67	-93 914,67
Recettes GR3		-15 099,66	15 099,66
Total PRODUITS	11 205,00	85 906,61	-74 701,61
	1 806 722,00	1 960 238,62	-153 516,62

Explicatifs des résultats du compte administratif 2023 :

Synthèse FEM FOYERS : Les charges

Dépenses afférentes à l'exploitation courante (Groupe 1) :

Le total des crédits alloués à ce titre représente **135 307,00 €**.

La dépense réelle constatée est de **204 039,43 €**, soit un **dépassement de -68 732,43 €**.

Ce résultat s'explique par :

- La charge de 33 798,84 €. *pour le paiement d'une famille d'accueil par l'établissement pour un jeune placé selon cette modalité d'accueil.*
- Une inflation qui a pesé sur tous les secteurs d'achats (énergie, carburants, alimentation, matériels...)

Dépenses afférentes au personnel (Groupe 2) :

Le total des crédits alloués à ce titre représente **1 366 995,00 €**.

La dépense réelle constatée est de **1 476 318,00 €**, soit un **déficit de -109 323,00 €**.

Ce résultat est à rapprocher des recettes en atténuation 63 676,38€ (dont la dotation supplémentaire 22 178 €) sur ce groupe qui permettent au global un dépassement de **45 646,62 €**.

Ce résultat s'explique par :

- Une période de 4 mois durant laquelle chaque WE et vacances scolaires ont été couverts par une équipe recrutée en doublure, du fait des travaux dans le bâtiment dit « du regroupement ».
- Le recrutement important de remplaçants pour chaque absence, car en foyer, l'encadrement éducatif est contenant, et doit donc être assuré par la présence physique d'un éducateur.
- Une indemnité de licenciement pour inaptitude d'un salarié avec ancienneté : 11 586,02 €
- Un dépassement sur le compte « Honoraires » de 5 670 €, lié aux séances d'analyse des pratiques professionnelles pour les éducateurs et les surveillants de nuit, financées en partie seulement par l'OPCO.

Dépenses afférentes à la structure (Groupe 3) :

Le total des crédits alloués à ce titre représente **324 822,00 €**.

La dépense réelle constatée est de **323 568,32 €**, soit un **excédent de 1 253,68 €**.

Explicatifs des résultats du compte administratif 2023 :

Synthèse FEM FOYERS : Les recettes

Produits de la tarification et assimilés (Groupe I) :

Les recettes de ce groupe sont essentiellement constituées des produits de la tarification et de la dotation supplémentaire inflation de 32 118 € (22 178 € affecté au groupe II). **L'activité observée génère un excédent de 61 796,67 € (+319 journées)**

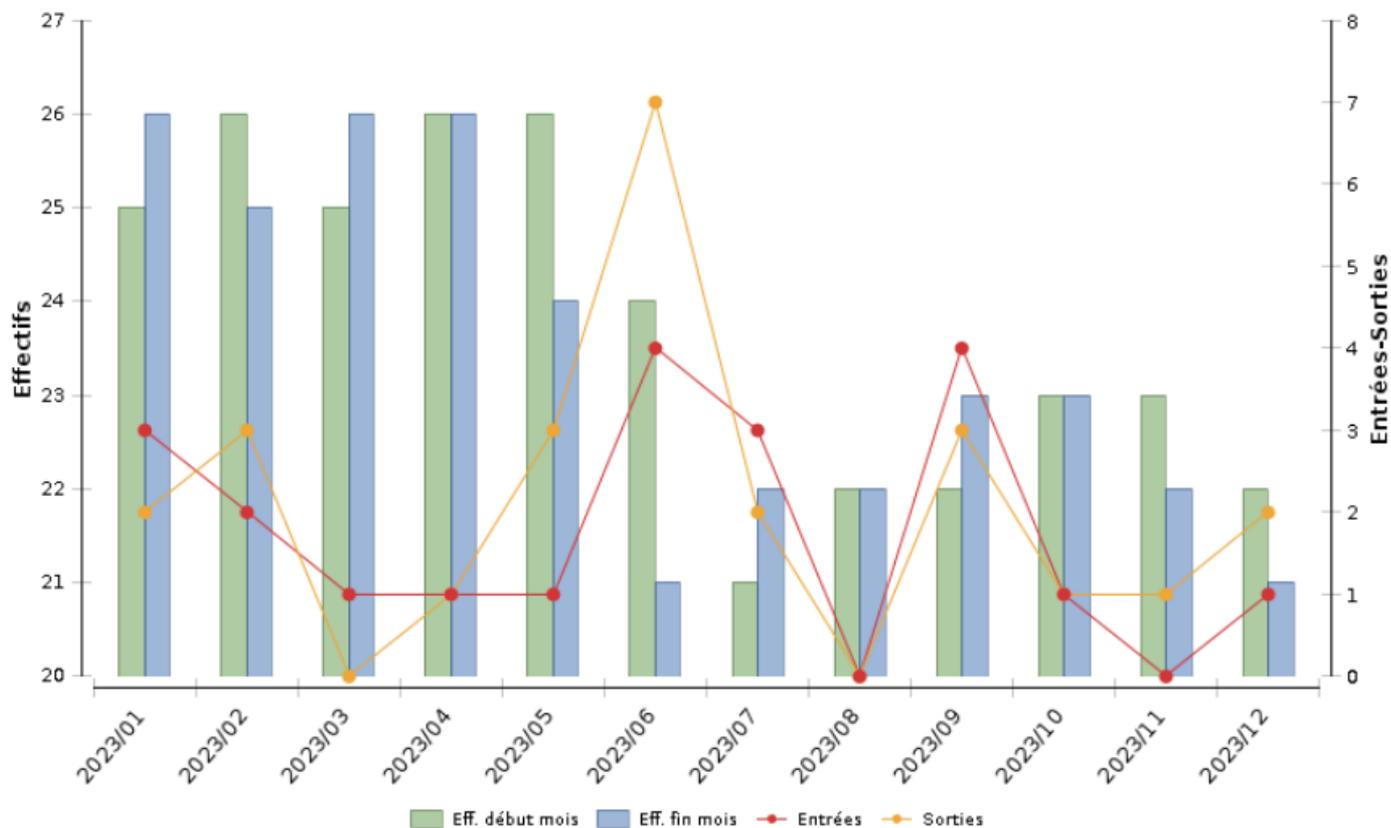
CONCLUSION :

Le résultat comptable de l'exercice fait apparaître **un déficit de 43 687,13 €**. Après la reprise du résultat N-2 (**20 402 €**), la neutralisation des congés payés (**3 689,92 €**) et la neutralisation de la provision pour indemnité de départ en retraite calculée (**-13 530,53 €**), **le compte administratif 2023 présente un résultat déficitaire de -33 125,74 €**.

AFFECTATION DU RESULTAT :

Nous sollicitons que le résultat du compte administratif 2023 (**-33 125,74 €**) soit affecté en report à nouveau déficitaire.

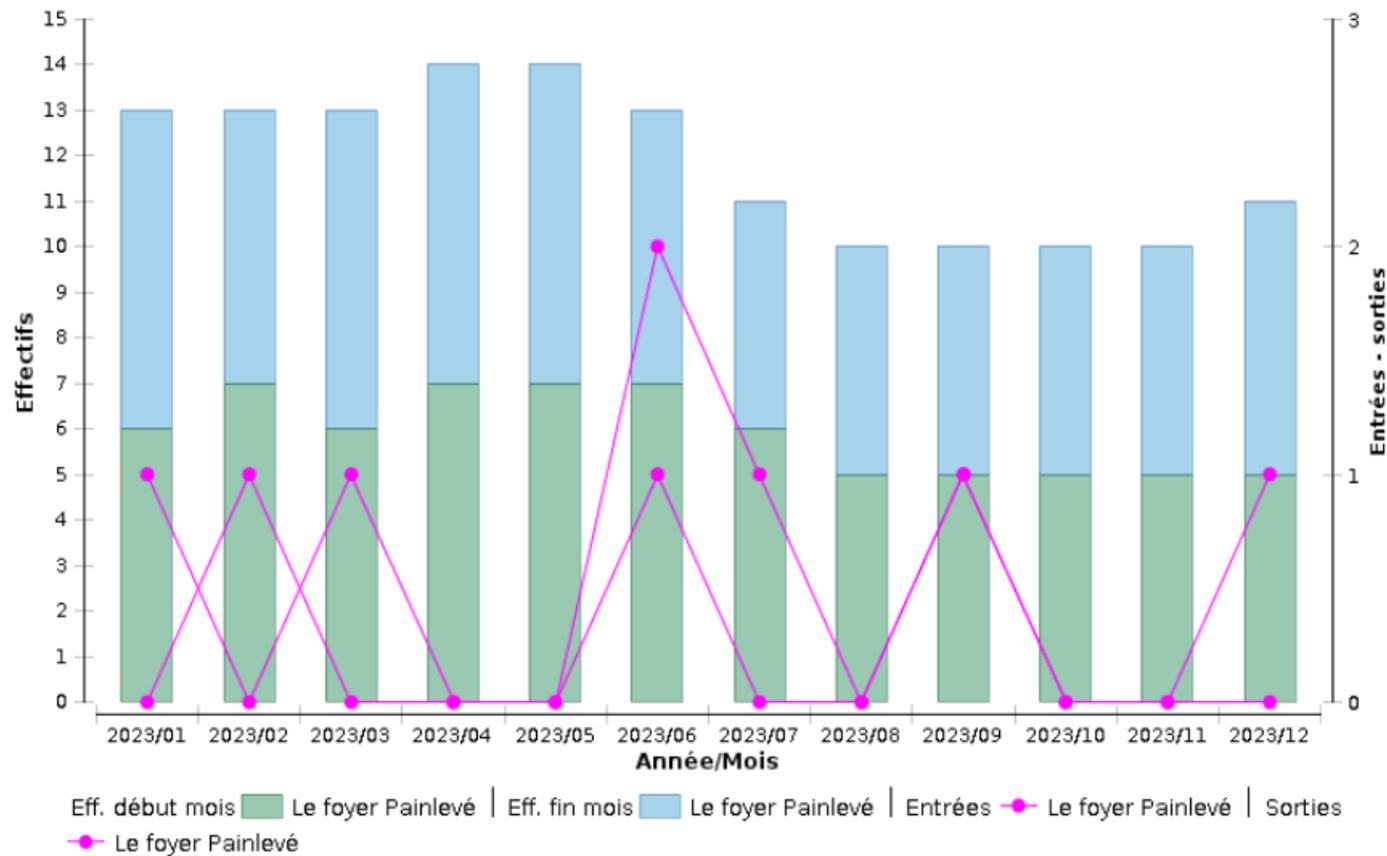
Les foyers



21 entrées, 25 sorties

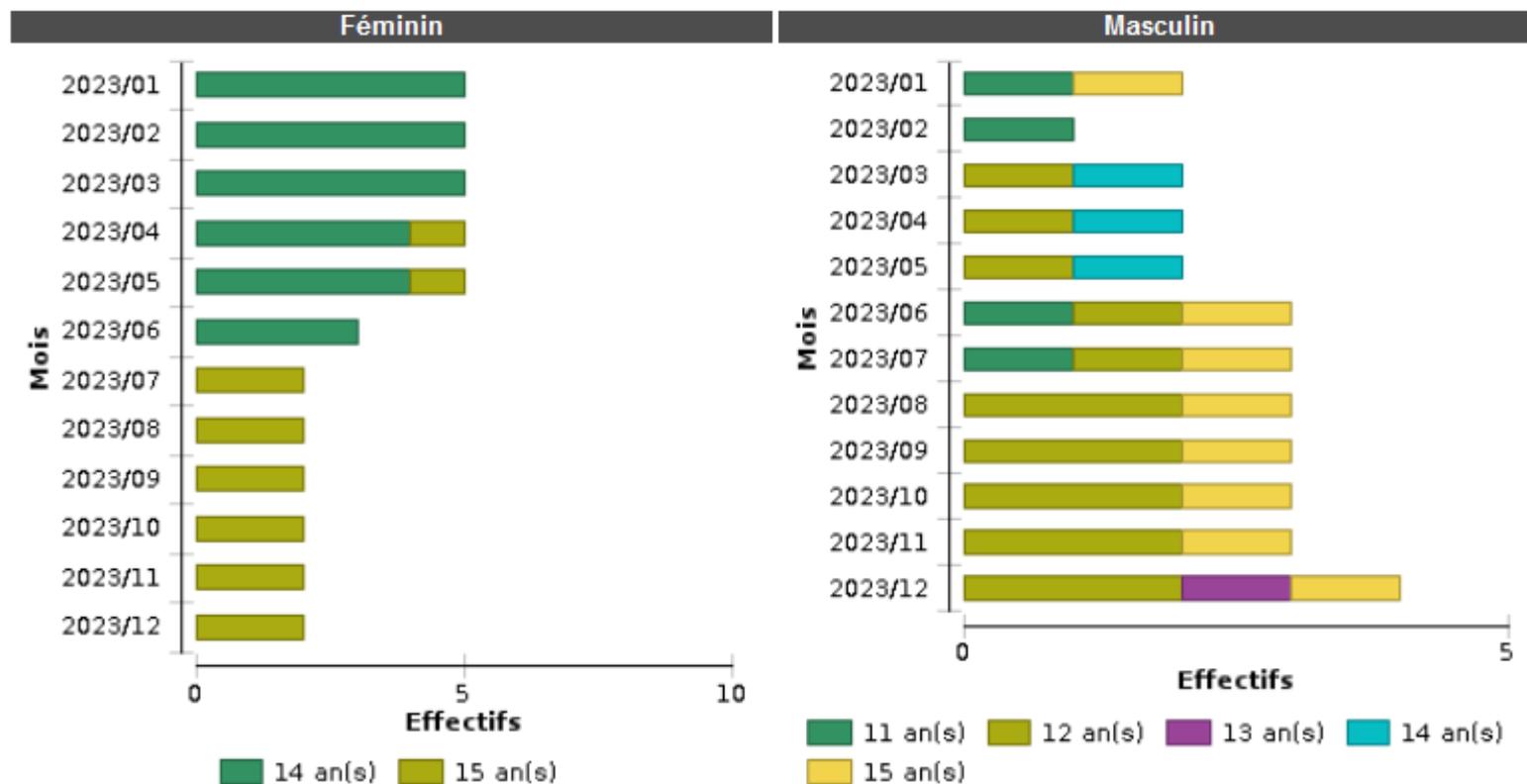
Le foyer Painlevé

► Effectifs 2023 - Entrées et sorties



Le foyer Painlevé

► Effectifs 2023 par âge et sexe



► LES ACCUEILS

► L'accompagnement vers le retour en famille est toujours la priorité quand cela est possible; le foyer Painlevé accueille la tranche d'âge des 12-15 ans, au sein d'une structure de type maison de ville avec une capacité de 6 places. Le travail est axé autour du quotidien mais aussi autour des entretiens familiaux qui sont la colonne vertébrale de tous les accompagnements réalisés par les équipes des foyers.

► Sur l'année 2023, la moyenne d'âge des jeunes accueillis est de 14 ans.

► Les types d'accueils sont toujours aussi variés que les situations individuelles mais la tendance vers moins de Droits de visites et d'hébergements (ou pas de DVH) se confirme cette année, ce qui a pour conséquence une présence importante du groupe sur les temps de week-end et vacances, peu d'extérieur, et une tension plus importante sur le quotidien par manque d'extérieur pour les jeunes,

► 1 jeune en place supplémentaire accueilli en famille d'accueil rémunérée par les FEM (situation complexe)

► Des problématiques émergentes autour des jeunes filles et de la prostitution qui font apparaître un manque de moyens et des équipes démunies sur ce sujet



- ▶ Sur l'année 2023, le foyer a été en activité constante, l'occupation étant pleine et les demandes d'admissions comblant à chaque fois le départ d'un jeune (en famille ou vers le foyer Mermoz).
- ▶ **Activités des jeunes : la scolarité au cœur de l'accompagnement éducatif :**
- ▶ Les jeunes accueillis sur le foyer Painlevé sont tous en obligation scolaire, en lien avec la tranche d'âge, mais souvent, cet aspect de leur projet reste très problématique et nous le constatons dès l'admission : le travail d'accompagnement doit prendre en compte toutes les difficultés et la scolarité en est une. L'équipe doit tenter de trouver des solutions, des leviers, avec les jeunes, les familles et les partenaires afin d'aller vers un projet adapté.
- ▶ Les parcours des jeunes ont pour support le collège Georges Sand, l'EREA, le CEFORD, le collège Descartes et la classe Relais.

En règle générale, et ceci en accord avec les parents et le jeune, nous essayons de maintenir la scolarité où elle était avant l'accueil; nous trouvons des solutions afin que les jeunes ne soient pas coupés de leur réseau et continuent leur scolarité dans les meilleures conditions. Nous arrivons également à faire du sur mesure pour les jeunes en voie de décrochage: le partenariat avec le deux classes relais du département est important et des projets ont pu être montés de manière très individualisée.

Le foyer Painlevé

- ▶ **Le Partenariat et réseau : du lien avec le territoire châtelleraudais :**
- ▶ L'équipe des salariés s'attache à faire vivre ce qui existe autour du foyer et à inscrire les jeunes accueillis vers les services de proximité afin de favoriser leur autonomie et les inciter à aller vers l'extérieur.
- ▶ Certains jeunes sont donc inscrits en priorité :
 - ▶ Sur le collège de secteur du foyer, le collège George Sand, avec lequel une communication régulière et constructive existe.
 - ▶ Les Assistants Sociaux des collèges de référence et/ou des MDS
 - ▶ Les deux autres collèges publics lorsqu'il n'y a plus de place sur le niveau requis : René Descartes et Jean Macé
 - ▶ La classe Relais, qui se trouve sur le collège Georges Sand : travail de concert avec l'équipe de la classe relais, nous associons les parents à toutes les rencontres et faisons des synthèses régulières ; un bilan quotidien est transmis par mail pour chaque jeune. Nous travaillons de la même manière avec celle de Poitiers.
 - ▶ Utilisation des infrastructures de la ville: piscine, clubs sportifs, bibliothèques et médiathèque.
 - ▶ AVOC'ENFANT lorsque la situation le nécessite, les médecins de ville, la pharmacie de la Chevalerie
- ▶ En fonction des situations, le travail peut être élargi en réseau vers le secteur du domicile des jeunes, notamment pour les jeunes en placement à partir du domicile et en séquentiel : orientation et accompagnement des familles lorsque cela est nécessaire avec l'objectif d'élargir leur réseau et d'aller toujours vers des appuis de proximité.

Le foyer Mermoz

Le foyer Mermoz



Equipe éducative en mouvement :

4 éducateurs spécialisés, un éducateur technique et une maitresse de maison composent l'équipe du foyer.

Une proportion importante des éducateurs intervient en temps partiels (2 élus dans des instances représentatives avec des heures de délégation, 1 délégué syndical bénéficiant d'une mise à disposition pour assurer un mandat national).

Ces personnels ont été remplacés par des personnes diplômées, ce qui aura malgré tout permis une forme de continuité de l'action afin d'éviter les effets négatifs pour le public accompagné.

Ces remplacements récurrents obligent chacun à la vigilance afin d'éviter des difficultés de suivi des interventions et installent une dynamique d'équipe en reconstruction.

Des accueils émaillés de situations violentes :

Malgré une continuité et des avancées pour la majeure partie des situations individuelles des jeunes, certains comportements violents entre jeunes et de jeunes à l'encontre des professionnels ont été marquants. Au-delà de ce que l'on connaît habituellement.

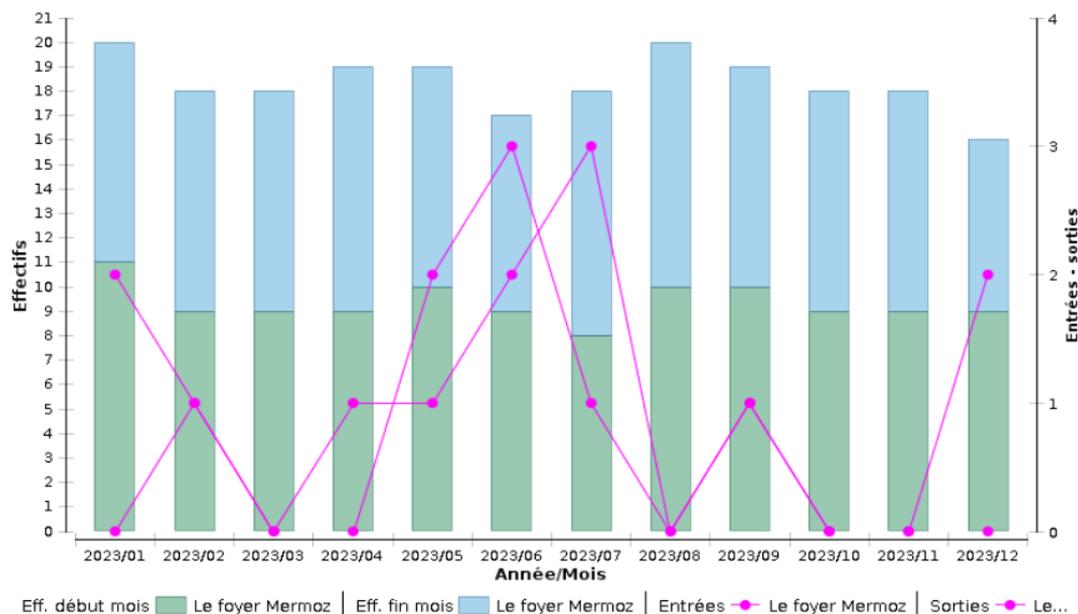
Le nombre croissant de jeunes sans solutions familiales durant les temps de week-end et de vacances, restant continuellement au foyer a généré des tensions et une montée en puissance des dynamiques agressives. L'énergie déployée par l'équipe éducative pour trouver des solutions de "désamorçage", n'aura pas suffi, les conséquences constatées sont des arrêts maladies et des personnels impactés.

Le foyer Mermoz

▶ LES ACCUEILS :

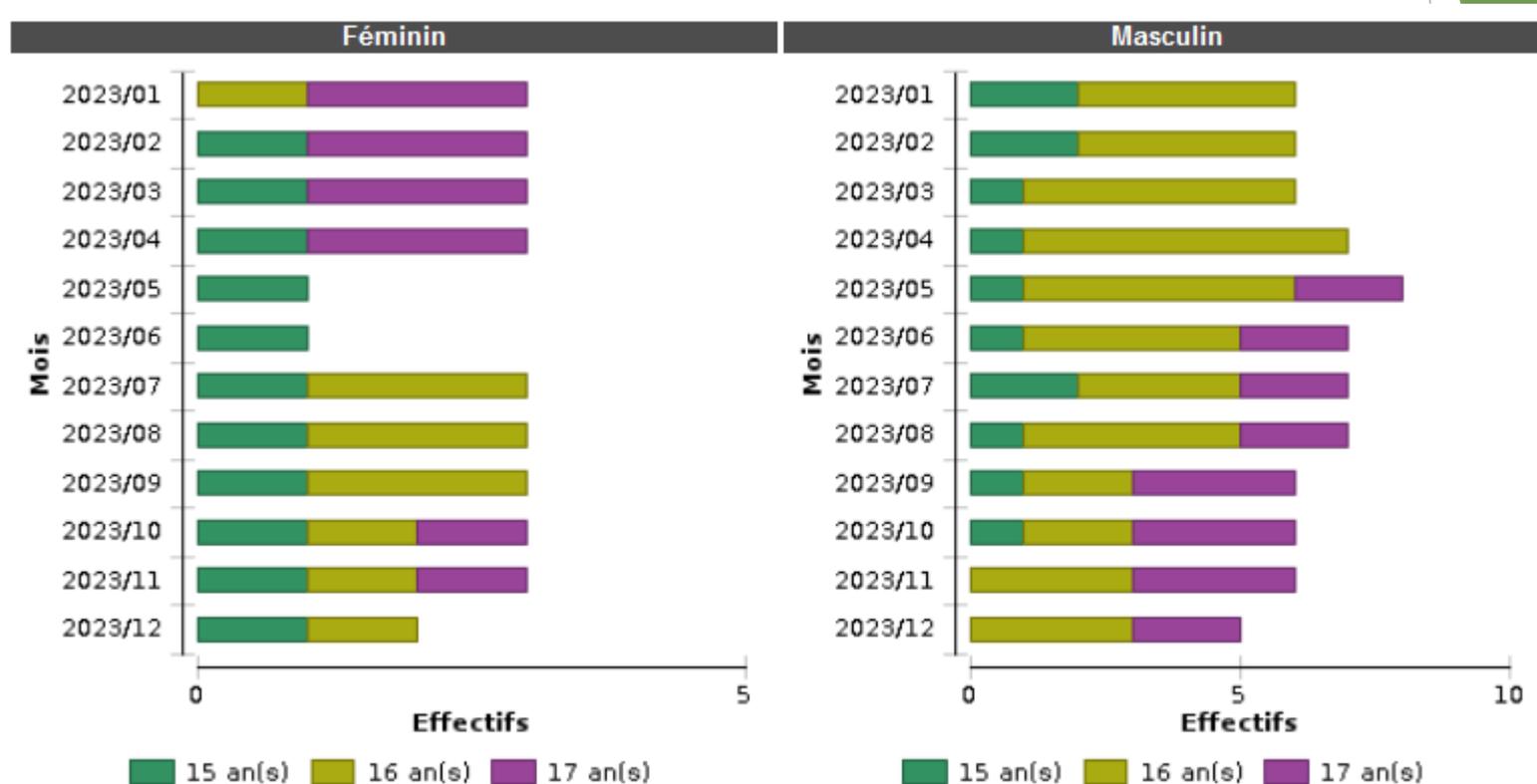
- ▶ Sur l'année 2023, les effectifs se sont tassés de février à mai puis sont repartis à la hausse. A partir d'août nous n'avons pu accueillir que 8 jeunes sur les 11 places du foyer. Une solution de relogement a dû être trouvée en urgence pour les jeunes présents, suite à des dégradations très importantes commises par un jeune au sein du foyer Mermoz. La solution de repli s'est faite vers le foyer des Tourterelles, le temps que les travaux de remise en état se fassent
- ▶ On observe que le foyer était plein au début de l'année pour atteindre progressivement finalement retrouver sa capacité maximale de 11 places en décembre. Le nombre d'entrées et de sorties sont à l'équilibre.
- ▶ Nous avons constaté un équilibre en mixité dans les accueils sur l'année 2023 (7 garçons et 6 filles), confiés essentiellement dans le cadre de l'assistance éducative

▶ Effectifs 2023 - Entrées et sorties



Le foyer Mermoz

► Effectifs par âge et sexe



Le foyer Mermoz

LES FAITS MARQUANTS :

Une grande diversité sur les modalités d'accueil (accueil traditionnel, séquentiel, PEAD, jeune en internat scolaire semaine).

Les profils des jeunes accueillis tendent à évoluer vers des profils plus complexes, avec des problématiques psychiatriques importantes, ce qui rend la prise en charge individuelle plus difficile, demande une forte mobilisation des équipes et rend la gestion du groupe difficile.

Problématique des jeunes filles et de la prostitution également présente sur cette tranche d'âge, avec les mêmes effets sur le groupe de jeunes accueillis et l'équipe: une grande déstabilisation et un sentiment d'impuissance du côté des professionnels,

Une majorité de jeunes présents 24H/24, sans solutions familiales/ou extérieures, ce qui génère un mal-être important et une montée de la violence sur le groupe

ACTIVITE DES JEUNES : une diversité dans les projets

- Les jeunes accueillis sur le foyer Mermoz ne sont plus, dans leur majorité, en obligation scolaire : de ce fait, il y a autant de projet d'insertion à travailler que de profils de jeunes accueillis. L'équipe éducative s'attache à travailler tous les projets en lien avec les attentes des jeunes, en tenant compte de leur rapport à la scolarité/ l'insertion et du modèle familial.
- L'équipe accompagne les jeunes sur le quotidien, vers de l'autonomie, mais organise aussi des entretiens familiaux qui visent à faire travailler le sens du placement, la problématique familiale et aident à dessiner un projet individualisé toujours en évolution.
- Sur l'année 2023, les jeunes ont pu être orientés : sur le CEFORD, à la MLI en recherche d'apprentissage, en lycée professionnel, en pré apprentissage ou en apprentissage.

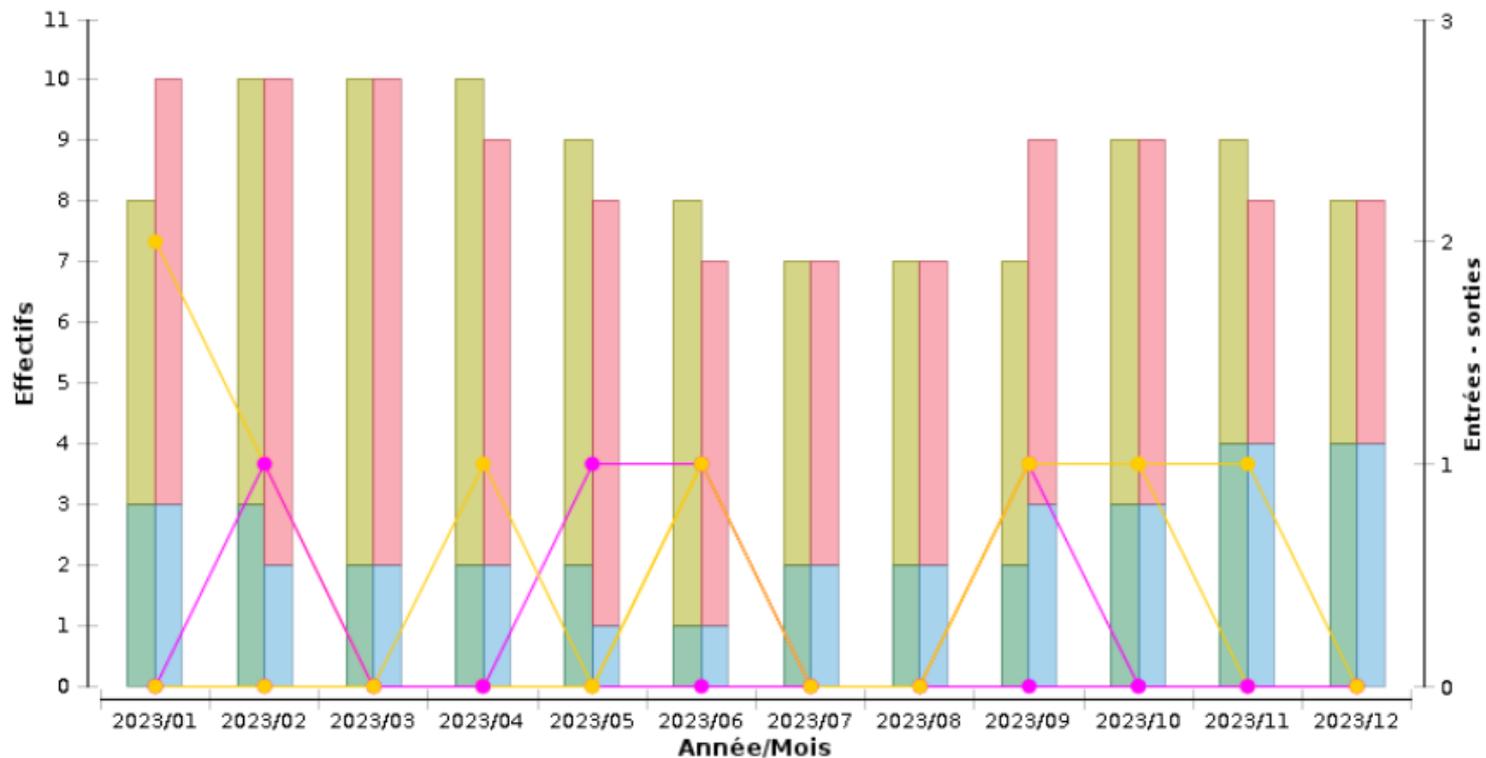
Le foyer Mermoz

- ▶ Le café Mermoz
- ▶ Nous avons souhaité mettre en place des groupes de parole réunissant les jeunes du foyer Mermoz, à raison d'une séance tous les 15 jours (hors congés scolaires), le mercredi en fin de journée. Le principe est simple, le point de départ se fait autour d'un thème d'intérêt partagé, proposé par l'équipe, les jeunes et la psychologue. Ce thème est discuté en amont, ou tiré au sort dans les suggestions de la "boîte à idées" (boîte dans laquelle chaque jeune et chaque professionnel peut écrire un sujet qu'il souhaiterait aborder, de manière anonymisée). La session peut se clore d'elle-même lorsque les participants estiment avoir suffisamment « fait le tour » de leur réflexion. Il est tout à fait possible que l'échange se prolonge et évolue pour aborder des thèmes émergents.
- ▶ C'est en parlant que l'on arrive à prendre de la distance par rapport à une situation. Et c'est par des mots que l'on arrive à retrouver sa capacité d'analyse (les émotions et la pensée sont souvent indissociées dans le psychisme des jeunes). De plus, le groupe de parole permettrait de créer ou renforcer un aspect communautaire au sein du foyer.
- ▶ Les divers Cafés Mermoz qui ont eu lieu en fin d'année ont permis d'instaurer plus de communication au sein du groupe de jeunes, et une écoute respectueuse et bienveillante lorsque l'un d'eux s'exprime. De plus, les Cafés Mermoz ont contribué à réduire la distance entre les jeunes et les professionnels par des échanges et interactions qui incluaient des éléments de vie personnelle.

Le foyer des Tourterelles

Le foyer des Tourterelles

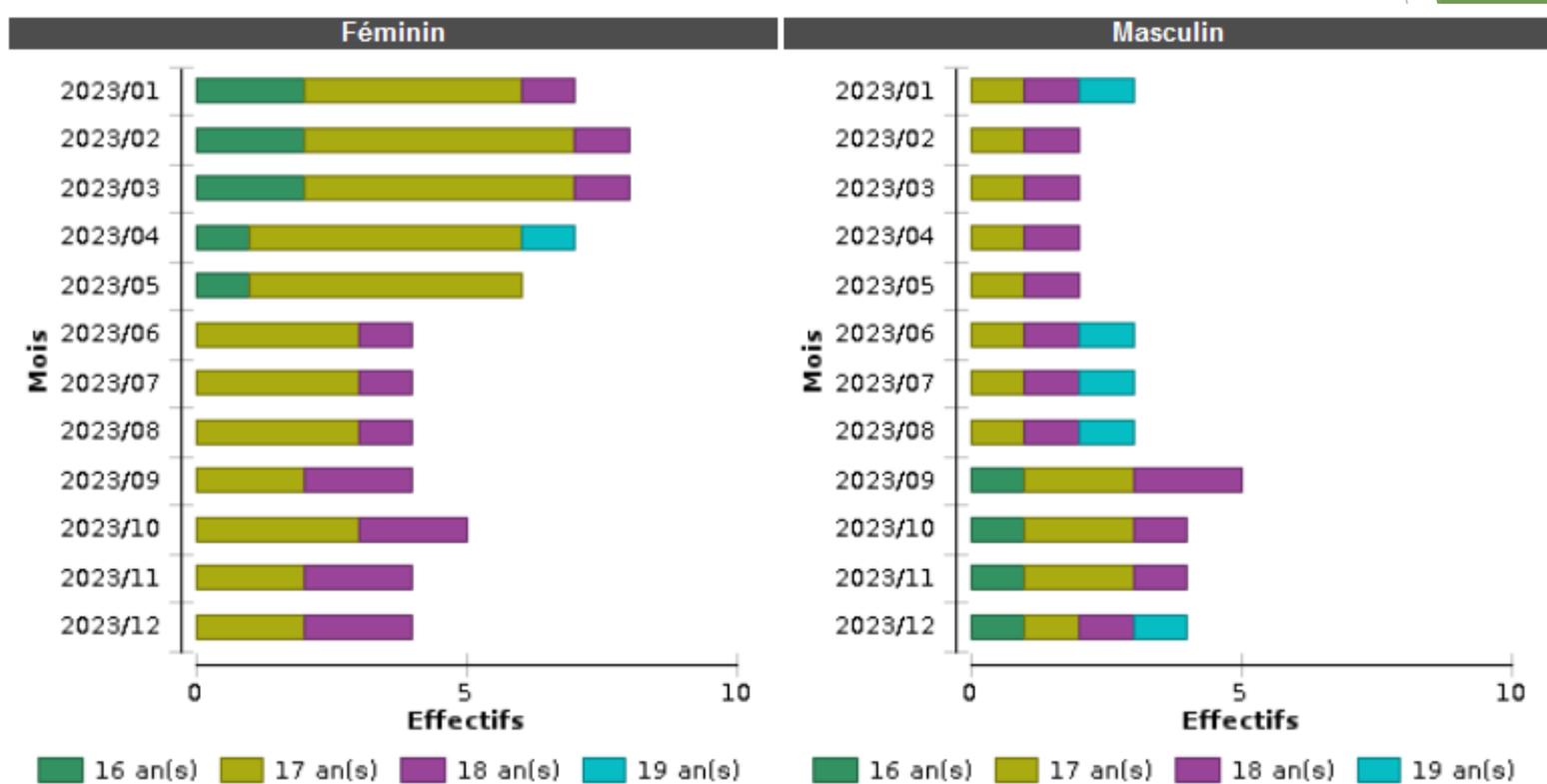
► Effectifs 2023 - Entrées et sorties



Eff. début mois ■ Le foyer Tourterelles Autonomie ■ Le foyer Tourterelles Semi Autonomie | Eff. fin mois ■ Le foyer...
■ Le foyer Tourterelles Semi Autonomie | Entrées ● Le foyer Tourterelles Autonomie ● Le foyer Tourterelles Semi... |
 Sorties ● Le foyer Tourterelles Autonomie ● Le foyer Tourterelles Semi Autonomie

Le foyer des Tourterelles

► Effectifs par âge et sexe



Le foyer des Tourterelles



- ▶ ▶ Une activité homogène sur l'année
- ▶ En 2023, le service a maintenu un taux d'occupation au plus proche de l'attendu tout en gardant comme principe essentiel la cohérence du parcours des jeunes aussi bien dans le cadre des accueils effectifs ou des demandes d'admission.
- ▶ La spécificité du foyer, axée sur un fonctionnement en semi-autonomie pour des jeunes proches de la majorité, nécessite la mise en œuvre d'une synergie, permettant un accompagnement des plus ajusté aux profils des bénéficiaires, afin de faciliter la transition à l'approche de la majorité.
- ▶ Le passage à l'âge adulte constitue effectivement davantage une période transitoire, qu'un moment précisément identifié dans le temps. Cette période est d'une durée différente selon le parcours et la personnalité de chaque individu. Elle reste, en revanche, toujours un temps de développement pendant lequel le jeune demeure une personne fragile qui fait l'expérience de l'autonomie et peut dans ce cadre avoir besoin de soutien.
- ▶ C'est avec ce préalable que l'équipe éducative (pluridisciplinaire) s'emploie à accompagner les adolescent(e)s que cela soit dans le cadre d'une projection sur retour ou maintien en famille, de démarches liées à la prise d'autonomie (recherche d'appartement) ou d'orientation sur des dispositifs de droit commun ou service plus adapté (tel l'APMN) avec la possibilité selon la situation d'un contrat jeune majeur.
- ▶ Les entretiens familiaux sont également au cœur de l'accompagnement des référents éducatifs et ont pour objectif de faire travailler là aussi le sens du placement mais aussi donner un sens à la prise d'autonomie
- ▶ Les accueils des jeunes sur ce foyer concernent ceux le plus souvent âgés de 17 ans au moins, sur des primo placements: le travail d'accompagnement doit être tourné vers l'autonomie pour des jeunes qui sont demandeurs mais qui sont loin d'être prêts.

LES OUTILS

- ▶ Le foyer des Tourterelles se compose d'un côté semi-autonomie, avec une présence d'adultes les après-midi/soirées et une absence sur les matins. Le côté autonomie possède 3 chambres individuelles avec salle de bain dans chaque chambre, un salon/ cuisine et buanderie commune pour les 3 jeunes.
- ▶ La présence/ absence est le premier outil vers la gestion de l'autonomie sur le quotidien (savoir gérer son lever seul, ses absences etc, le repas du midi) et de la solitude, pour préparer un passage vers le foyer autonomie, ou l'APMN ou autre chose.
- ▶ La maitresse de maison a un rôle majeur dans l'accompagnement axé sur la gestion de ce quotidien (préparation des repas, gestion du linge, accompagnement autour de l'hygiène, gestion des courses)
- ▶ L'équipe éducative dans son ensemble accompagne les jeunes autour de leur projet individuel en partant de leurs attentes et en s'appuyant sur leurs compétences(rendez-vous professionnels, gestion de leur budget mensuel, rencontres familles, partenaires, ressources familiale élargies et amicales) afin de préparer la sortie du dispositif
- ▶ Des logements servent à faire des expériences d'autonomie sur des temps de semaines, puis de week-ends / vacances ou sur des temps plus longs qui préparent au départ (vers l'apmn le plus souvent): nous disposons de 2 studios, de 3 places sur l'ancien foyer Reibel, d'un appartement sur Châtellerault et d'un studio à Poitiers pour travailler cet aspect essentiel du projet

Le foyer Tourterelles

Les maitresses de maison

- ▶ Une réunion d'équipe mensuelle permet de mieux coordonner les interventions et mieux cibler les besoins ; cela permet également un temps d'échanges autour de leur champ d'intervention, mais surtout de continuer les réflexions autour de l'utilisation de produits d'entretien professionnels ecolabel.
- ▶ Des objectifs ont été définis afin d'envisager l'achats de produits issus de circuits courts, en collaboration avec un établissement sur CHATELLERAULT : l'idée est de montrer aux jeunes qu'il est possible de consommer avec ce qui existe en proximité et en fonction des saisons.
- ▶ Une révision des achats de produits d'entretien courant a été faite afin d'être au plus près de la réalité des jeunes dans leur vie après le placement et de réduire les coûts tout en respectant l'environnement. L'achat de produits naturels est donc privilégié en vente en grande surface (type savon noir, produits à base de vinaigre ménager) avec une utilisation simple, plus proche des besoins des jeunes en autonomie.

Les Foyers : Faits Saillants

LES FAITS SAILLANTS



Pour les Foyers des FEM, l'année 2023 a été marquée par :

- Un contexte particulier dû aux travaux sur le bâtiment dit "de regroupement", de septembre à décembre nécessitant l'ouverture du foyer Painlevé sur les temps de week-end et vacances scolaires : a entraîné un doublement des équipes en fin d'année, afin d'assurer la prise en charge des jeunes sur les deux lieux de vie,
- Des accueils de jeunes filles mineures prises dans un réseau de prostitution: nous a amené à réfléchir comment mieux se former, qui interpeller, comment imaginer la prise en charge de ces jeunes filles.
- L'accueil de jeunes ayant peu ou pas de Droits de visites et d'hébergement (DVH), implique que les collectifs restent denses (10 à 12) et sans lieux-ressources individuels (.
- Le manque de solutions-relais au foyer (lieux médicalisés...), notamment pour des jeunes ayant des troubles psychiques ++, ce qui entraîne une montée de la violence sur le quotidien

LES FAITS SAILLANTS (SUITE)

- Les équipes éducatives sont souvent confrontées à des jeunes qui se mettent plus vite en danger que la moyenne des adolescents de leur âge, du fait de leur problématique. Cette année a encore été marquée par des passages à l'acte de la part de certains jeunes des foyers. On citera les tentatives de suicide, les accès de violence envers les autres jeunes ou les professionnels, les conduites à risque (consommation souvent addictive aux stupéfiants, suspicion de prostitution de mineures...). Au-delà du danger imminent lié à ces situations pour des jeunes déjà fragiles, on constate une accélération de phénomènes liés aux « réseaux sociaux » sur internet. Derrière l'anonymat de ces réseaux, des personnes (seules ou en groupe) sont sans filtre, et mettent en danger certains de nos jeunes (danger psychologique ou physique). Cela se traduit par des situations de harcèlement, de menaces de mort qui amènent à devoir protéger certains jeunes par des moyens alternatifs aux conditions habituelles de l'accueil. Le foyer n'est plus un « sanctuaire » qui protège le jeune de l'extérieur si besoin. L'influence des réseaux amènent des personnes extérieures à s'introduire dans les locaux pour « récupérer » des jeunes « de force ». Plusieurs intrusions ou tentatives d'intrusion ont été perpétrées par des individus mal intentionnés. Là encore, le professionnalisme des salariés a évité le pire. Et l'établissement a dû alors adapter les modalités de l'accueil des jeunes pour les protéger. Il est nécessaire voire urgent de mener une réflexion avec nos autorités sur ces phénomènes qui s'inscrivent dans une évolution sociétale, et qui viennent bouleverser le travail social en général, et le travail en accueil collectif en particulier.

L'animation

Le personnel des FEM contribue ou participe à l'Animation en fonction du poste qu'il occupe au sein de l'Etablissement (Educateurs, maitresse de maison, surveillants de nuit, chefs de service, psychologue...), ainsi qu'en fonction de ses connaissances personnelles en la matière (s'il est musicien par exemple...).

L'animation aux FEM est ouverte à tous les personnels.

Dans le cadre de leurs missions, ils participent à l'accompagnement individualisé des jeunes en direction des clubs sportifs ou culturels et se coordonnent pour planifier mensuellement différentes activités sportives qu'elles soient individuelles ou collectives : Football en extérieur ou en salle, tennis, course à pied, initiation à la musculation, natation (passage du brevet des 25m et test anti-panique), sortie VTT....

Des sorties culturelles ont été organisées, en fonction de l'agenda du territoire (Concerts, cinéma, cirque...)

Certaines activités sont également proposées aux jeunes à partir des foyers, de manière transversale : pêche, vélo, course à pied...

En 2023, les Foyers Educatifs Mixtes ont pu mettre en place des activités régulières, mais aussi des séjours sur chacune de séquences de vacances scolaires ().

L'APMN

Explicatifs des résultats du compte administratif 2023 : Synthèse FEM APMN

Charges autorisées :	537 270,00€
Charges brutes réalisées :	560 823,83€
Produits réalisés :	530 053,00€
Résultat comptable :	-69 998,19€
Reprise résultat N-2 :	7 217,00€
Neutralisation congés payés :	2 039,00€
Provisions indemnités retraite :	12 086,03€
Résultat exercice :	-48 655,56€

Explicatifs des résultats du compte administratif 2023 : Synthèse FEM APMN

FEM APMN	Alloué	Réalisé	Ecart
Charges GR1	38 651,00	72 429,09	-33 778,09
Charges GR2	372 564,00	328 658,69	43 905,31
Charges GR3	126 055,00	159 736,05	-33 681,05
Total CHARGES	537 270,00	560 823,83	-23 553,83
Activité GR1	530 053,00	486 361,74	43 691,26
Recettes GR2	0,00	-4 514,22	4 514,22
Recettes GR3	0,00	8 978,12	-8 978,12
Total PRODUITS	530 053,00	490 825,64	39 227,36

Explicatifs des résultats du compte administratif 2023 : Synthèse FEM APMN

Le total des crédits alloués à ce titre représente **38 651,00 €**.

La dépense réelle constatée est de **72 429,09 €**, soit un **dépassement de -33 778,09 €**.

Ce résultat s'explique par l'inflation importante concernant tous les postes d'achats (énergie, carburants, alimentation, matériels...)

Dépenses afférentes au personnel (Groupe II) :

Le total des crédits alloués à ce titre représente **372 564,00 €**.

La dépense réelle constatée est de **328 658,69 €**, soit un **excédent de 43 905,31€**.

Ce résultat est à rapprocher des recettes en atténuation de 10 717,93 € (dont la dotation sup inflation 6 520 €) sur ce groupe qui permettent un excédent global de 54 623,24 €.

Au regard de la sous-activité constatée, l'établissement a fait des économies de gestion sur les remplacements (coordonnatrice, TISF, poste d'ES à ½ temps, congé maternité de la psychologue).

Dépenses afférentes à la structure (Groupe III) :

Le total des crédits alloués à ce titre représente **126 055,00 €**.

La dépense réelle constatée est de **159 736,05 €**, soit un **déficit de -33 681,05 €**.

Ce résultat s'explique par :

- Compte 681532 (PIDR CALCULEES) : dépassement de 12 086,03 € cette dépense inopposable au financeur, elle est neutralisée dans le résultat du compte administratif.
- Un dépassement de 16 950,05 € sur les locations mobilières des véhicules de service, à rapprocher du compte 681120 (dotation aux amortissements) en excédent de 5 272,58 €. L'évolution du parc locatif des véhicules impliquera une réactualisation du compte.

Explicatifs des résultats du compte administratif 2023 : Synthèse FEM APMN

RECETTES

Groupe I :

Produits de la tarification et assimilés :

Les recettes de ce groupe sont essentiellement constituées des produits de la tarification A noter la dotation exceptionnelle pour l'inflation de 9 729 €. **La sous-activité observée génère un déficit de 53 420,26 €** (-510 journées).

CONCLUSION

Le résultat comptable de l'exercice fait apparaître **un déficit de -69 998,19 €**. Après la reprise du résultat N-2 (**7 217 €**), la neutralisation des congés payés (**2 039,60 €**) et la neutralisation de la provision pour indemnité de départ en retraite calculée (**12 086,03 €**), **le compte administratif 2023 présente un résultat déficitaire de -48 655,56 €**.

AFFECTATION DU RESULTAT :

Le résultat du compte administratif 2023 (**-48 655,56 €**) **est sollicité** en report à nouveau déficitaire.

Explicatifs des résultats du compte administratif 2023 : Synthèse FEM APMN MNA

Charges autorisées :	233 671,00€
Charges brutes réalisées :	235 411,86€
Produits réalisés :	-1 740,86€
Résultat comptable :	10 702,68€
Reprise résultat N-2 :	1 307,00€
Neutralisation congés payés :	2 081,75€
Provisions indemnités retraite :	5 813,93€
Résultat exercice :	19 905,36€

Explicatifs des résultats du compte administratif 2023 : Synthèse FEM APMN MNA

FEM APMN MNA	Alloué	Réalisé	Ecart
Charges GR1	15 658,00	29 041,37	-13 383,37
Charges GR2	171 929,00	158 136,64	13 792,36
Charges GR3	46 084,00	48 233,85	-2 149,85
Total CHARGES	233 671,00	235 411,86	-1 740,86
Activité GR1	232 364,00	246 168,04	-13 804,04
Recettes GR2	0,00	-3 939,86	3 939,86
Recettes GR3		3 886,36	-3 886,36
Total PRODUITS	232 364,00	246 114,54	-13 750,54

Explicatifs des résultats du compte administratif 2023 : Synthèse FEM APMN MNA

Dépenses afférentes à l'exploitation courante (Groupe I) :

Le total des crédits alloués à ce titre représente **15 658,00 €**.

La dépense réelle constatée est de **29 041,37 €**, soit un déficit de **-13 383,37 €**.

Cette ligne Alimentation est régulièrement en dépassement, ici pour une hauteur de 18 829,80 €. Un rééquilibrage de ce compte est à revoir lors du prochain BP.

Dépenses afférentes au personnel (Groupe II) :

Le total des crédits alloués à ce titre représente **171 929,00 €**.

La dépense réelle constatée est de **158 136,64 €**, soit un excédent de 13 792,36 €.

Ce résultat est à rapprocher des recettes en atténuation (4 016,02 €) sur ce groupe qui permettent un excédent global de 17 808,38 €.

L'établissement a fait des économies de gestion sur les remplacements (coordonnatrice, TISF, poste d'ES à ½ temps, congé maternité de la psychologue), au regard de l'activité globale du service APMN.

Dépenses afférentes à la structure (Groupe III) :

Le total des crédits alloués à ce titre représente **46 084,00 €**.

La dépense réelle constatée est de **48 233,85 €**, soit un déficit de **-2 149,85 €**.

Explicatifs des résultats du compte administratif 2023 : Synthèse FEM APMN MNA

RECETTES :

Produits de la tarification et assimilés :

Les recettes de ce groupe sont essentiellement constituées des produits de la tarification. **La suractivité observée génère un excédent de 9 544,04 € (+125 journées)**. A noter la dotation supplémentaire « inflation » de 4 260 € affectée au groupe II.

CONCLUSION

Le résultat comptable de l'exercice fait apparaître **un excédent de 10 702,68 €**. Après la reprise du résultat N-2 (**1 307 €**), la neutralisation des congés payés (**2 081,75 €**) et la neutralisation de la provision pour indemnité de départ en retraite calculée (**5 813,93 €**), **le compte administratif 2023 présente un résultat excédentaire de 19 905,36 €**.

AFFECTATION DU RESULTAT :

Nous sollicitons que le résultat du compte administratif 2023 (**+19 905,36 €**) soit affecté en réserve de compensation.

Le service APMN

L'APMN des FEM mène ses actions sur tout le territoire de la Vienne et son projet est conçu pour répondre aux besoins d'un public très large dans le cadre:

- De l'ordonnance du 2 février 45
- De l'Assistance Educative
- De mesure de Tutelle
- De l' Accueil Administratif
- Du Contrat Jeune Majeur

Les publics : jeunes âgés de 16 ans à 21 ans scolarisé, en formation, salarié, ayant des difficultés dans la relation parent/enfant, mineurs non accompagnés, sans projet scolaire ou professionnel, parents (mineurs ou majeurs), en couple ou non, en rupture familiale et ou sociale, en errance

L'APMN s'appuie sur les dialectiques suivantes pour mener son action :

- protection/autonomie
- aide/contrainte
- insertion/ appartenance
- présence/absence

► Adaptabilité et engagement:

En 2023 l'accompagnement éducatif a pris **différentes formes et s'est appuyé sur différents supports ou ressources** à partir de nos logements d'accueil, individuel ou partagé pour les MNA, de la famille ou de personnes ressources tel que des assistants familiaux, auberge de jeunesse, résidences habitat jeunes. Le service s'est adapté aux situations des jeunes en tenant compte de leur demande.

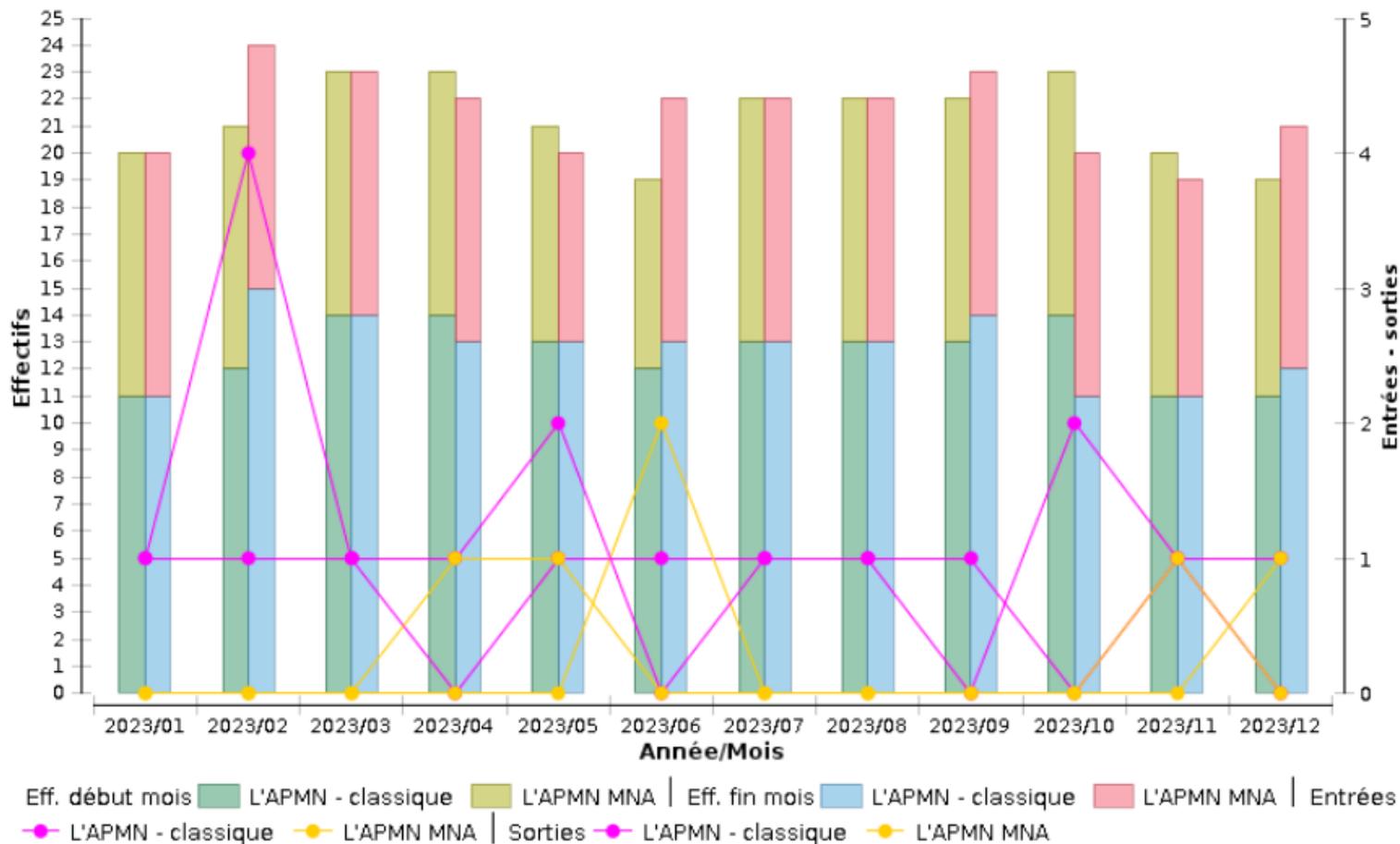
Comme exemple : De façon exceptionnelle, un jeune rattaché au département de la vienne s'est inscrit dans une démarche d'apprentissage sur la commune de Ruffec (hors département). Il a été suivi par le service à partir du logement d'accueil, pris pour l'occasion, dans un objectif global de soutien à l'accès à son autonomie.

► L'accompagnement éducatif s'appuie sur différents processus:

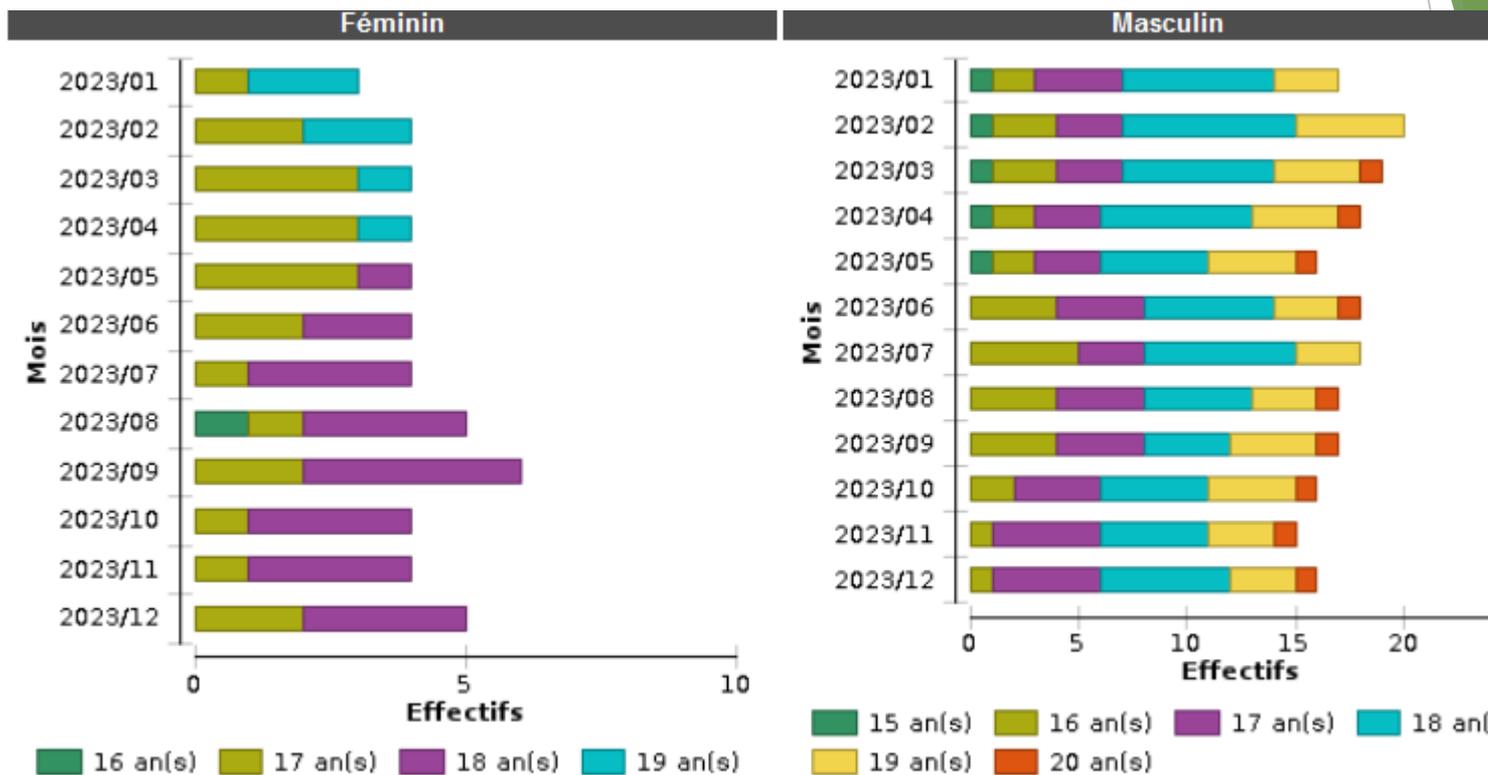
- La collaboration avec les parents
- La définitions des besoins d'accompagnement individuel, socio-médico-éducatifs et familial
- Le PAP comme outil de valorisation des compétences du jeunes
- La place de l'équipe pluridisciplinaire comme tiers dans la relation éducative
- L'éthique au centre de l'intervention
- Le réseau comme ressource et soutien

Le service APMN

Tableau récapitulatif entrées/sorties service APMN complet



Le service APMN



UN RAYONNEMENT SUR TOUT LE DÉPARTEMENT :

L'ÉQUIPE éducative a POUR MISSION DE SE DÉPLACER SUR LE LIEU DE VIE DU JEUNE CE QUI REPRÉSENTE SUR UNE ANNÉE PLEINE UNE MOYENNE DE 12 044 km par SALARIÉ.

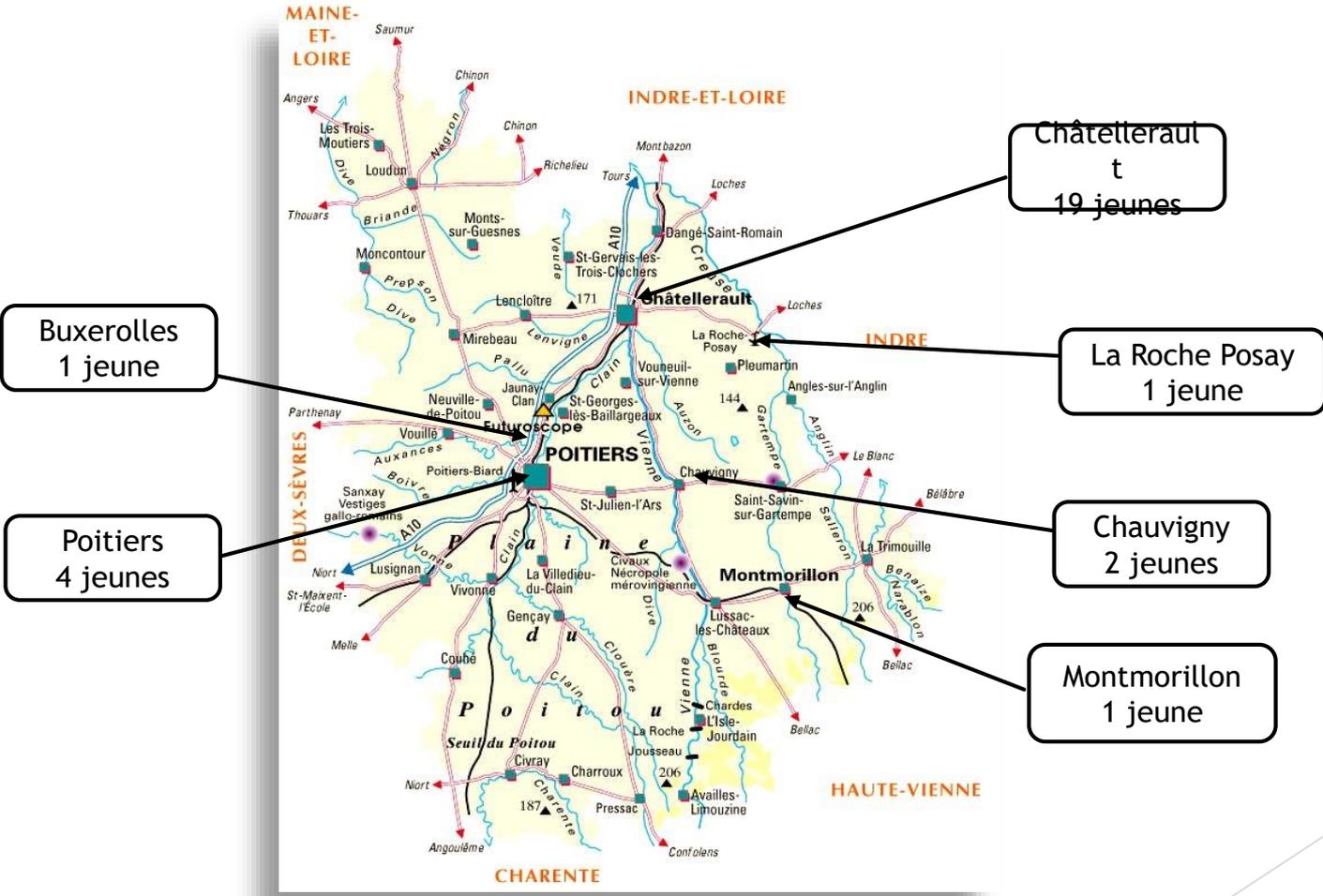


Tableau : répartition des jeunes par zone géographiques d'intervention

Partenariat et réseaux

- ▶ Le travail éducatif s'inscrit dans la collaboration avec différents acteurs de la protection de l'enfance, de l'action sociale et des dispositifs ou structures de droits commun.
- ▶ Ainsi en fonction des envies des jeunes et de leurs besoins les professionnels ont collaboré et se sont appuyés sur les structures suivantes:
 - ▶ Le dispositif COPIL pour la scolarité des MNA.
 - ▶ Le Pôle MNA, L'ASE
 - ▶ L'éducation Nationale en fonction des dispositif et établissement scolaires : Le Pôle Accompagnement Persévérance Scolaire (PAPS), Le lycée Branly,
 - ▶ Les MISSIONS LOCALES du département
 - ▶ Les CFA de POITIERS,
 - ▶ La MDPH
 - ▶ Le CART
 - ▶ Les équipes de préventions
 - ▶ AVOC'ENFANT : les jeunes sont orientés vers l'association si besoin,
 - ▶ LE POLE MOBILITÉ : location de scooters et permis AM en lien avec le projet professionnel des jeunes.
 - ▶ Les services de pédopsychiatrie (CEZAM, CMPEA).

L'APMN: Faits Saillants

FAITS SAILLANTS

L'année 2023 a été marquée par :

- Le passage à temps plein du Chef de Service, Mohammed GHENIMI, qui s'appuie sur la non-reconduction du poste à mi-temps de coordinatrice. Cette réorganisation est expérimentale, puisqu'elle doit faire l'objet en 2024 d'une validation des autorités, à moyens constants. On peut déjà avancer que ce projet amène une plus grande cohérence dans le pilotage du service, du fait de la présence pleine du Chef de service auprès de l'équipe éducative.
- La sous-activité de la partie APMN "classique" (15 places) : ce résultat est lié à des mouvements internes à l'ASE (RPE, Coordinateur établissements...) qui ont fragilisé les flux sur ce service, du fait de sa spécificité d'accueil diversifié. Une communication a été faite sur le projet auprès des nouveaux partenaires, et l'activité est à nouveau à l'équilibre.
- L'évolution des publics accueillis : L'APMN, qui accueille à la fois des MNA et des publics ASE du « territoire » fait le constat d'une prise en charge croissante de mineurs très éloignés de l'insertion sociale, du fait de plusieurs facteurs (publics non francophones pour les MNA, troubles psy marqués, comportement inadapté voire délinquance...). L'accompagnement éducatif des profils dits « à difficultés multiples » en devient plus difficile, et les ressources extérieures pour un étayage spécifique (scolarité FLE, pédopsy...) sont restreintes. L'APMN est très sollicité pour ces jeunes pour lesquels le collectif ne marche pas. Une réflexion de fond est nécessaire avec nos autorités concernant cette évolution des publics, tant sur le plan des modalités de l'accompagnement que du partenariat à développer.

2023 une année en mouvement

► 2023 Une année de changement pour L'équipe APMN:

- A la suite du départ de l'association, pour d'autre fonction, de la salariée qui occupait le poste de Coordination, début janvier 2023, en mi-temps sur l'APMN et en mi-temps sur le Damie. La direction fait une proposition au département de modifier l'organigramme de l'APMN et du DAMIE en proposant un poste de cadre de proximité à temps plein sur chaque unité. En attendant la réponse du département, Il y a eu une période de 6 mois où le chef de service était à mi-temps sur le service APMN. C'est à partir du mois de juillet que le cadre est à temps plein sur l'APMN.
- Durant la période de janvier 2023 à fin juillet 2023, la difficulté de recruter un remplaçant sur un arrêt long sur le poste de TISF a impacté la charge de travail des autres membres de l'équipe. Ce contexte c'est sur-rajouté aux difficultés de remplacer du mi-temps d'Educateur spécialisé, en arrêt depuis début décembre 2022; et cela a perduré jusqu'à fin novembre 2023. L'un des choix a été durant la période de janvier à juillet 2023 de limiter le nombre de prise en charge d'un jeune en moins sur l'APMN classique et d'un jeune en moins sur l'APMN MNA. Cela a généré du déficit de journée dans lequel le service n'a pas été en capacité de rattraper.
- Ainsi il est fait constat sur 2023, que ce soit à l'APMN ou dans d'autres services, qu'il y a un manque de candidatures sur de nombreux postes éducatifs.

► L'activité :

- Sur l'année 2023 : un déficit de **journées pour l'APMN 15 places et un excédent de 204 journées sur les 9 places APMN/MNA.**

APMN

13 entrées

13 sorties

APMN MNA

2 entrées

2 sorties

ELEMENTS TRANSVERSAUX

MOUVEMENTS PERSONNEL

Arrivée de Mmes BAUDY et MOTARD, psychologues à temps partiel en CDI, suite au départ de Mme DUMASDELAGE

Arrivée de Louise JUQUOIS, en CDI sur le poste de Moniteur-éducateur laissé vacant par Jean-Michel SUCHER, parti en retraite au 1er novembre.

Passage à temps plein de M. Jean-Paul BOISGROLLIER sur le poste d'agent technique maintenance laissé vacant par M. DEROUAU, parti en retraite au 1er janvier

Arrivée de Mme PETIT Nathalie, Chef de service sur le foyer Mermoz, le 19/07. A noter son départ du poste en avril 2024.

LA FORMATION DES SALARIÉS

Formations collectives

- L'analyse de la pratique professionnelles avec M. BONDU de Yaca Formation psychothérapeute en 40 séances de 2H00 réparties sur l'année : 42 participants (équipes éducatives par unités et surveillants de nuit)
- L'approche systémique avec GERFI+ 14H00 répartis sur 2 jours en novembre et décembre : 6 participants
- Les écrits professionnels et le partage d'information 12 participants sur 2 jours.

Formations individuelles

- Français Langue Etrangère avec ABC Formation pour une salariée : 8 sessions de 1H00

PERSPECTIVES 2024

- La mise en œuvre du projet de réorganisation des foyers, après la fin des travaux du foyer Mermoz. Ce projet actera la fermeture du foyer Painlevé, avec déplacement de l'accueil des jeunes sur le site de Mermoz, sur le bâtiment dit "du regroupement" réhabilité en foyer Painlevé.
- Un passage à temps complet du Chef de service de l'APMN, incluant l'abandon du poste à mi-temps de coordonnateur, afin de donner une cohérence au pilotage du service.
- Une formation accrue des personnels face aux nouveaux publics accueillis (psychotrauma, troubles du comportement, gestion de la violence...)
- Une réflexion sur la prise en charge de ces nouveaux publics à mener avec les autorités de placement et de tarification pour une mise à niveau des moyens.
- Une vigilance importante sur les dépenses, au regard d'une inflation qui rend difficile l'équilibre budgétaire de l'établissement.

Merci de votre attention